

*Article 31 du Règlement*

s'engager aujourd'hui et demain, soit emprunter, emprunter encore et emprunter toujours d'une façon irresponsable cinq fois plus que ne le fait le gouvernement actuel.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Taxez donc les riches!

**M. Holtmann:** Au moyen de chacun des budgets qu'il a présentés, notre ministre des Finances s'est appliqué à réduire le déficit et il y est en fait parvenu.

**M. Milliken:** Il a échoué. C'est un raté.

**M. Holtmann:** L'histoire dira qu'il a réussi là où tous les autres ont échoué. Depuis M. Benson. . .

**M. Milliken:** Il n'a eu besoin que de quatre ans pour doubler notre dette nationale.

**M. Holmann:** . . . jusqu'au très honorable chef de l'opposition officielle (M. Turner).

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Holtmann:** J'aimerais rappeler aux députés libéraux que c'est leur chef qui au cours de la dernière campagne électorale a déclaré: «Si nous sommes élus, nous allons vraiment faire un effort extraordinaire pour réduire notre dette nationale.» Mais nous savons que jamais le chef du Parti libéral ne réduirait la dette. Il retrouverait sa bonne vieille habitude de dépenser sans cesse plus d'argent.

Nous demandons effectivement le pouvoir d'emprunter 30 millions de dollars, et non pas les 100 millions de dollars dont nous aurions besoin si nous devions mettre en oeuvre tous les programmes que les députés de l'opposition réclament à cor et à cri. Nous effectuons des coupes partout où ils s'y refusent.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Holtmann:** Les députés de l'opposition veulent dépenser davantage. Nous sommes certes en droit de nous interroger sur les domaines où le chef du parti libéral et ses députés d'arrière-ban effectueraient des coupes. Jamais ils n'ont discuté à la Chambre de la façon dont ils réduiraient le déficit. Chaque fois que notre ministre des Finances a présenté un budget, il a créé des emplois véritables, et non pas des emplois factices.

De cela, de toute évidence, les députés de l'opposition ne veulent pas discuter. Certains me regardent de travers parce que le gouvernement n'y est pas allé de main morte dans ma circonscription. Il menace en effet de fermer une base militaire. Cependant, je tiens à ce que tous les députés, et particulièrement ceux de l'opposition, sachent que d'ici quatre ans, votre serviteur fera en sorte

que les gens de sa circonscription et ceux de Portage-La-Prairie qui travaillent soient plus nombreux que maintenant. Nous n'allons pas nous lamenter en nous croisant les bras. Collectivement, nous allons faire en sorte de consolider l'économie. Nous n'allons pas geindre comme nos vis-à-vis qui n'ont pas la moindre idée de la façon dont ils gouverneraient le pays et réduiraient le déficit. Les députés de l'opposition dépenseraient le moindre cent sur lequel ils pourraient mettre la main. Ils ne parlent que de dépenser.

L'autre jour, j'entendais les propos d'un député libéral de l'Île-du-Prince-Édouard qui se plaignait à la Chambre de ce que l'Île-du-Prince-Édouard allait perdre 260 000\$ du fait de la réduction des subventions à l'industrie laitière. Les producteurs laitiers devront faire leur part pour nous aider à réduire le déficit. Le seul d'entre eux qui soit pauvre est celui qui néglige de se lever pour traire ses vaches. Ils s'en tirent tous très bien. J'ai travaillé dans ce secteur. Déclarer que le Budget traite injustement les producteurs laitiers est ridicule.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Avant de déclarer qu'il est treize heures, je tiens à faire savoir à la Chambre que le député qui a la parole disposera encore de quatre minutes lorsque le débat reprendra après quinze heures.

Comme il est treize heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à quatorze heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 14 heures.

**DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS**

[Traduction]

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

M. DOBROSLAV PARAGA—DÉFENSEUR DES DROITS DE L'HOMME EN YOUGOSLAVIE

**M. Don Blenkarn (Mississauga—Sud):** Monsieur le Président, nous avons l'honneur d'avoir aujourd'hui à la Chambre des communes M. Dobroslav Paraga, défenseur des droits de l'homme dans l'État de Croatie, en Yougoslavie. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) est intervenue de façon toute particulière en faveur de M. Paraga quand il était détenu par le gouvernement de la Yougoslavie sous des accusations spécieuses, et M. Paraga a adressé ses remerciements à notre gouvernement.